Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 07/04/2023

093

## Département de la Corrèze Commune de SAINT AUGUSTIN

# **DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL N° 2023-60**

#### Date de convocation :

28 Mars 2023

Membres en exercice: 10

Présents: 9
Représentés: 0
Votants: 9
Exprimés: 9
Votes Pour: 9
Vote Contre: 0

### Séance du 5 Avril 2023

Le 5 Avril 2023 à 19H00, le Conseil Municipal de Saint Augustin, régulièrement convoqué, s'est réuni à la Mairie sous la présidence de Marcel AUBOIROUX

<u>Présents</u>: Mrs Auboiroux, Broussolle, Leclerc, Bouillon, Martinie, Mmes Monédière, Bénesteau, Géraudie, Bourzeix.

Absent : Mr Maison

Lucile Benesteau a été désigné(e) secrétaire de séance.

# OBJET: Participation fiscalisée aux dépenses des Syndicats de communes 2023

Le Conseil Municipal accepte la mise en recouvrement par les services fiscaux, auprès des administrés, de la somme de 2 745,78 €.

Cette participation fiscalisée est à l'adresse de la Fédération Départementale d'Electrification et d'Energie de la Corrèze.

Le Maire M. AUBOIROUX

